

Paris, le **03 FEV. 2017**

Le Président

Chers (es) collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil de la métropole du Grand Paris qui se tiendra le :

Vendredi 10 février 2017 à 9h
Hémicycle du Conseil Régional d'Ile-de-France
57 rue de Babylone
75007 PARIS

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2016

II. Ordre du jour – Délibérations :

• **Administration**

1. Désignation des représentants de la Métropole au sein des conseils de surveillance des Etablissements publics de santé du Val d'Oise : CH Victor Dupouy à Argenteuil
2. Adhésion de la Métropole au syndicat mixte Autolib' et Velib' Métropole

• **Aménagement**

3. Convention entre la Métropole et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France (IAU-IDF)

• **Environnement**

4. Convention entre la Métropole du Grand Paris et Bruitparif relative au programme d'actions 2017
5. Accord partenarial entre la Métropole et l'ADEME 2017-2019

• **Habitat**

6. Avis de la Métropole sur le projet de Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH)
7. Lancement du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH)

- **Finances**

8. Débat d'orientations budgétaires 2017

- **Ressources humaines**

9. Adhésion au service ergonomie et ingénierie de la prévention des risques professionnels (EIPRP) du CIG de la petite couronne

III. Communication du président

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des documents afférents à cette séance.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, *Chers (s) collègues* à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Député-Maire de Rueil-Malmaison



**A l'attention de mesdames et messieurs
les membres du Conseil métropolitain**

Pièces jointes :

- Rapports de présentation et projets de délibérations du conseil de la métropole du Grand Paris du 10 février 2017 ;
- Procès-verbal de la séance du conseil de la métropole du Grand Paris du 25 novembre 2016 ;
- Dossier d'annexes
- Pouvoir.